



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
سويسرا - جنيف

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE S.E M. MOHAMED-SIAD DOUALEH
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE
DE DJIBOUTI A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT
NATIONAL DU SENEGAL

*QUATRIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL*

GENEVE

06 FEVRIER 2009

Mission permanente de la République de Djibouti
19, Ch. Louis-Dunant - 1202 Genève
T : + 41 (0) 22 749 10 90
F : + 41 (0) 22 749 10 91

Monsieur le Président,

Permettez-moi de souhaiter la chaleureuse bienvenue à S.E M. Madicke Niang, Ministre d'Etat, garde des sceaux et à la délégation de haut niveau qui l'accompagne.

Djibouti se félicite de la ratification par le Sénégal des principaux traités, conventions et protocole internationaux relatifs aux Droits de l'Homme.

Elles démontrent l'attachement indéfectible du Sénégal aux valeurs et principes fondamentaux du Conseil des Droits de l'Homme comme l'atteste également les diverses mesures entreprises pour intégrer les traités internationaux à la législation nationale.

Nous notons avec satisfaction les nombreuses initiatives mises en place par le Sénégal dans la promotion et la protection des populations notamment dans le domaine de la santé qui se traduit par une baisse significative du taux de VIH/SIDA qui est un des plus bas de l'Afrique Subsaharienne.

Nous recommandons donc au Sénégal de poursuivre ses efforts dans la protection des droits et libertés fondamentaux et de continuer ses réformes vers une plus grande protection des citoyens.

Merci Monsieur le Président